

Compte rendu du Conseil municipal du 13 Février 2015 convoqué le 06 Février 2015

Présents : M Malhappe, O Barbey, E Mascret, D Chauvin, P Maisonneuve, G Hunout, S Lamouille, Judicaelle Dietrich, D Ferrandin, P Avril.

Absents excusés ayant donné procuration : Céline HUET a donné pouvoir à E Mascret, Lionel JANVIER a donné pouvoir à M Malhappe.

Absents excusés : Philippe QUENTIN, Paul BOCQUET

Monsieur LAMOUILLE est nommé secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 28 Novembre 2014 ainsi que le registre des délibérations sont acceptés et signés par l'ensemble des Conseillers.

1) Point financier

- Clôture du budget 2014

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux du montant de 116 000€ de l'excédent de fonctionnement à la clôture du budget 2014 ;

Pour information l'excédent de fonctionnement de 2014 est de +14 000€ par rapport à celui de 2013

- Renégociation des emprunts

Monsieur le Maire propose de rembourser l'emprunt contracté en 2012 à un taux > 4% en effectuant un nouvel emprunt de 80000€ sur 7 années à un taux de 1.44% ; cette renégociation a pour but d'obtenir un meilleur taux de crédit, de réduire la durée en effectuant une économie d'environ 6000€.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité, ce nouvel emprunt.

- Projets d'investissement 2015

*Le réseau de voirie, Rue des Chauguettes

*L'aménagement de la Rue Neuve

*Les travaux complémentaires de l'atelier

*L'optimisation des bâtiments communaux

2) L'acquisition de l'Auberge Gilloise :

Les propriétaires sont d'accord sur la cession de l'Auberge. La Commune a saisi l'avis des services des domaines qui ont estimé le bien à 150 000€.

La Commune fera une proposition d'achat à 150 000€.

Les architectes de l'Agglo de Dreux vont effectuer une estimation gratuite du toit et des murs de l'Auberge.

La Commune demandera des subventions pour l'acquisition de l'Auberge ainsi que pour le financement des travaux.

(Environ 50%)

Une étude de marché sera effectuée par la Chambre de Commerce.

Si le projet est viable, les travaux seront réalisés courant 2^{ème} semestre 2015 ;

Judicaelle Dietrich propose de créer une commission spéciale de 4 à 5 conseillers pour mener à bien le projet. Le Maire et le Conseil valident cette proposition.

3) Acquisition à l'euro symbolique de la parcelle ZD 0124

La famille de Ferrières représentée par Monsieur Rémi De FERRIERES accepte de vendre à la Commune de Gilles pour 1 euro symbolique, la parcelle cadastrée ZD 0124 à l'entrée Nord du village et d'une contenance de 2524 m². Les frais de rédaction d'acte seront réalisés et pris en charge par le Conseil Général.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette acquisition.

4) Désengagement de l'État sur les autorisations d'urbanisme

Monsieur le Maire rappelle que la mise à disposition des services de la Direction Départementale des Territoires (D.D.T) pour instruire les autorisations de construire prendra fin le 1^{er} Juillet 2015. En effet, l'État se désengage de l'instruction des autorisations d'urbanisme.

L'Agglo de Dreux propose de prendre en charge ce service pour 2€ par habitant et par an.

Le Conseil Général propose ses services pour 3,5€ par habitant.

Le conseil municipal accepte la proposition de l'Agglo de Dreux pour 2€ / habitant.

6) Opportunité de passer une convention avec la SAFER

La proposition de la SAFER en matière de conseil et d'accompagnement pour les problématiques foncières a été rejetée à l'unanimité par le conseil municipal.

6) Fixation des tarifs de concession du columbarium

En l'absence de Paul Boquet, rapporteur de cette étude, ce point d'ordre du jour est reporté au prochain conseil.

7) Informations diverses

Afin de financer le FNGIR (Fonds national de garantie individuelle. des ressources), monsieur le Maire a pris un arrêté de décision de virement de crédits ; le virement de crédits s'est fait du compte 022 : - 1679€ au compte 014 : +1679€.

- Monsieur Léger a été débouté par le tribunal administratif quant à sa requête visant l'annulation du « PLU » ; il a été condamné à verser 1000€ de dommages à la Commune ; cette somme sera directement versée à notre assurance qui nous a représenté dans cette affaire (service juridique).

- 17 Mai 2015, Hommage à Joseph De FERRIÈRES, compagnon de la Libération ; seront présents le Sous-Préfet ainsi que des représentants des Anciens Combattants.

- Les 22 et 29 Mars 2015 auront lieu les élections départementales.

*Le 20 Février 2015 à 18 Heures à Gilles, Réunion publique élections départementales en présence de la conseillère générale sortante, Madame Evelyne LEFEBVRE.

- Des macarons Anti -pub, à coller sur votre boîte aux lettres, seront bientôt disponibles à la Mairie

- Information de la réception d'un devis concernant le marquage de 10 places de parking Place de l'Église dont 2 places réservées à la Mairie.

TOUR DE TABLE

- Madame Evelyne MASCRET annonce qu'une étude a été réalisée pour changer d'opérateur téléphonique et de fournisseur internet.

- Monsieur Olivier BARBEY annonce la date du 22 Juin 2015 pour la Fête du village et fera appel aux suggestions.

- Monsieur Daniel CHAUVIN rappelle que la Commune s'est engagée dans une démarche « 0 pesticide ». Elle est aidée par Eure et Loir Nature et la Fredon.

Lors de la Fête du village, le 22 Juin 2015, une exposition sera réalisée afin de sensibiliser les administrés. De plus, la charte « 0 pesticide » sera signée à cette occasion.

- Monsieur Dominique FERRANDIN :

- s'étonne d'un car scolaire circulant à vide sur la Commune de Gilles. Monsieur le maire se renseignera auprès du S.I.R.P

- informe que les tarifs relatifs à l'assainissement non collectif et arrêtés par la Communauté d'Agglomération de Dreux ont été jugés prohibitifs par la Commission Assainissement et feront l'objet d'une décision modificative du budget 2015.

-indique qu'un panneau d'entrée de village, rue de la Noé, pourrait avoir une incidence bénéfique sur la baisse de la vitesse sur cette voie.

-souhaite qu'il soit demandé à Madame Hervé, que soit débroussaillée une largeur d'environ 2m pour améliorer la visibilité au STOP de la rue de Fumeçon débouchant sur la rue de Normandie.

-Pascal Avril demande s'il est prévu cette année des travaux de sécurisation à l'entrée Sud du village (croisement rue de Normandie et rue de la Croix Buisée). Le Maire répond par la négative pour cette année et informe que d'autres demandes sont faites sur le même sujet (rue du Trou Borgnet, rue du Mesnil Simon). La difficulté est de prendre les bonnes mesures, trop de mesures mal comprises pouvant avoir des effets contraires à ceux recherchés)

- Monsieur Gérard HUNOUT fait part de la disparition d'un escabeau. Monsieur le Maire se renseignera auprès de Franck FERRANDIN.

- Madame Judicaëlle DIETRICH demande que la date de la session « formation aux premiers secours » dispensée par la Croix Rouge Française, soit reportée.

Plus personne ne demandant la parole, le Maire remercie les Conseillers de leur participation et lève la séance à **22h40**.